

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

(Chambre des actions collectives)
COUR SUPÉRIEURE

N° : **500-06-001411-251**

CÉDRIC POIRIER

Demandeur

c.

PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

et

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Défendeurs

RÉPONSE MODIFIÉE
(Art. 145 et 147 C.p.c.)

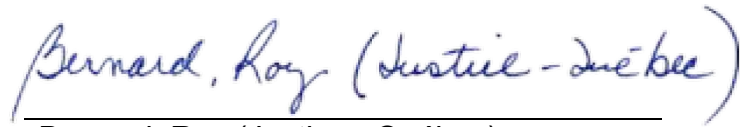
Le procureur général du Québec, défendeur, répond à la présente affaire afin de :

- ☐ convenir d'un règlement et propose : ☐ une médiation ou
☐ une conférence de règlement à l'amiable.
- ☒ contester la demande;
☒ coopérer pour établir les modalités de gestion d'instance avec le Tribunal et les autres parties.

Le procureur général du Québec est représenté par :

M^e Simon Larose, avocat
M^e Francis Durocher, avocat
Bernard, Roy (Justice - Québec)
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 393-2336
Télécopieur : 514 873-7074
Courriel de notification : bernardroy@justice.gouv.qc.ca

Montréal, le 28 août 2025

A handwritten signature in blue ink that reads "Bernard, Roy (Justice - Québec)". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

Bernard, Roy (Justice - Québec)
M^e Simon Larose
M^e Francis Durocher
Avocats du défendeur
Procureur général du Québec

De : [Madly Beaujean](#)
À : ["epainter@kklex.com"](#); ["rkugler@kklex.com"](#); ["awery@kklex.com"](#); ["erichard@kklex.com"](#);
["AGC_PGC_MONTREAL@justice.gc.ca"](#)
Cc : [Simon Larose](#); [Francis Durocher](#)
Objet : NOTIFICATION PAR COURRIEL / No 500-06-001411-251 / Cédric Poirier c. Procureur général du Canada et al. /
RÉPONSE MODIFIÉE (Art. 145 et 147 C.p.c.)
Date : 28 août 2025 14:54:00
Pièces jointes : [2025_08_28_Reponse_mod_action_coll.pdf](#)

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

(Chambre des actions collectives)
COUR SUPÉRIEURE

N^o : **500-06-001411-251**

CÉDRIC POIRIER

Demandeur

c.

PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

et

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Défendeurs

NOTIFICATION PAR COURRIEL
(Articles 133 et 134 C.p.c.)

EXPÉDITEUR : Me Simon Larose, avocat
M^e Francis Durocher, avocat
Bernard, Roy (Justice - Québec)
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 393-2336, poste 51556
Télécopieur : 514 873-7074
Adresse pour notification par moyen technologique :
bernardroy@justice.gouv.qc.ca
N/Réf. : 0140-CM-2025-002171-0001

COURRIEL ENVOYÉ À : M^e Emily Ann Painter
M^e Robert Kugler
M^e Alexandre Brosseau-Wery
M^e Éva M Richard
KUGLER KANDESTIN S.E.N.C.R.L.
1, Place Ville-Marie, bureau 1170

Montréal (Québec) H3B 2A7
Téléphone : 514 360-8872
Télécopieur : 514 875-8424
Courriels : epainter@kklex.com
rkugler@kklex.com
awery@kklex.com
erichard@kklex.com

Procureur général du Canada
Bureau régional du Québec
MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU CANADA
Complexe Guy-Favreau
Tour Est, 9e étage
200, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1X4
Téléphone : 514 283-2935
Courriel : agc_pgc_montreal@justice.gc.ca

LIEU ET DATE :	Montréal, le 28 août 2025
HEURE D'ENVOI :	Se référer à l'en-tête de ce courriel

NATURE DU DOCUMENT	RÉPONSE MODIFIÉE (Art. 145 et 147 C.p.c.)
TRANSMIS :	(Nombre de pages : 3)



Madly Beaujean
Adjointe juridique
Bernard, Roy (Justice - Québec)
Direction du contentieux - Montréal
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 393-2336, poste 51473
Télécopieur : 514 873-7074
madly.beaujean@justice.gouv.qc.ca
Courriel pour notification :
bernardroy@justice.gouv.qc.ca

Avis de confidentialité: Ce message est confidentiel. Il est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer ou de le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, nous vous prions d'en informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique et de détruire ce message et toute copie de celui-ci.

(Chambre des actions collectives)
COUR SUPÉRIEURE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : **500-06-001411-251**

CÉDRIC POIRIER

Demandeur

c.

PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

et

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Défendeurs

RÉPONSE MODIFIÉE
(Art. 145 et 147 C.p.c.)

Bernard, Roy (Justice - Québec)
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 393-2336, poste 51556
Télécopieur : 514 873-7074
Notification par courriel :
bernardroy@justice.gouv.qc.ca
/ BB1721 / 0140-CM-2025-002171-0001
M^{es} Simon Larose et Francis Durocher, avocats

Confirmation de la transmission des documents



Succès

Vos documents ont bien été transmis.

Numéro de demande : 2025-PROC-00287689

Date et heure de transmission : 2025-08-28 14:58:34

Numéro de dossier judiciaire : 500-06-001411-251

Titre : RÉPONSE MODIFIÉE (Art. 145 et 147 C.p.c.)

Aucun courriel de confirmation ne sera transmis. Il est recommandé d'imprimer cette page en vue de conserver ces informations pour vos dossiers.

Si des frais judiciaires sont prescrits pour le dépôt d'un acte de procédure ou d'un document, celui-ci ne sera légalement reçu que lorsque les frais judiciaires auront été acquittés en totalité. Le cas échéant, le greffe vous transmettra un avis de paiement par courriel.

Les documents sont traités durant les jours et les heures d'ouverture des greffes de la Cour supérieure et de la Cour du Québec dans un délai de 24h à 48h ouvrables suivant leur transmission en tenant compte des jours fériés, les demandes urgentes étant priorisées dans un délai de moins de 24h.

Pour le dépôt d'un acte de procédure ou d'un document en matière civile ou jeunesse, votre paiement devra être acquitté au plus tard 2 jours après la notification de l'avis de paiement pour que votre document soit considéré comme reçu à la date de son dépôt au greffe.

[RETOURNER À L'ACCUEIL](#)

[FAIRE UN NOUVEAU DÉPÔT](#)

[Conditions d'utilisation](#)

[Accessibilité](#)

[Nous joindre](#)

[Politique de confidentialité](#)

